

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR LA COUPE* L'ARRACHAGE*
 LA CUEILLETTE* L'ENLÈVEMENT*
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : *Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire*

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° *11* Rue *du Maréchal Leclerc*

Commune *Saumur Cedex*

Code postal *49408*

Nature des activités : *Collectivité*

Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1 <i>Odontites faubertianus</i> <i>Odontites de Faubert</i>	<i>19 pieds détruits</i>	<i>2000 graines à transférer sur des terreaux préparés et adaptés.</i>
B2 <i>Euphorbia seguienara</i> <i>Euphorbe de Segnier</i>	<i>33 pieds détruits</i>	<i>30 pieds prélevés et transférés sur des terreaux préparés et adaptés.</i>
B3 <i>Lilium vernalis scabrum</i> <i>Liliet scabrum</i>	<i>Plusieurs milliers de pieds détruits</i>	<i>2000 graines à transférer sur des terreaux préparés et adaptés.</i>
B4 <i>Xeranthemum cylindrocephalum</i> <i>Xeranthème fétide</i>	<i>144 pieds détruits</i>	<i>2000 graines à transférer sur des terreaux préparés et adaptés.</i>
B5 <i>Teucrium botrys</i> <i>Germandrée botryde</i>	<i>0</i>	<i>2000 graines à transférer sur des terreaux préparés et adaptés (à titre expérimental).</i>

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude phytoécologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : *Urbanisation de la zone industrielle de Mersin avec des actions de compensation, d'atténuation et de conservation de la faune, de la flore et des habitats naturels protégés et patrimoniaux.*

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : *Du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023.*
 ou la date :

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE REALISATION DE L'OPERATION *

Arrachage ou enlèvement définitif Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :
Terrain de la 21 de Meun et de la périphérie à Montreuil-Bellay (49)
Arrachage ou enlèvement temporaire avec réimplantation sur place
avec réimplantation différée
Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation : *Mise en sachets ou en sacs pour le transport des spécimens -*
Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :

Suite sur papier libre *Voir rapport technique initial qui précise les conditions*

EI. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLEVEMENT

Préciser les techniques :
GRAINES: Récolte, Comptage manuel, mise en sachets, remis sur terrains Steppiques
P.F.E.S: Récolte à la pelle avec tiges et racines puis remis en terre sur des terrains Steppiques.

Suite sur papier libre *Voir rapport technique -*

F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION *

Formation initiale en biologie végétale Préciser : *DESS en Ecologie - Master*
Formation continue en biologie végétale Préciser :
Autre formation Préciser :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : *Pays de la Loire*
Départements : *Maine-et-Loire*
Cantons : *Montreuil-Bellay*
Communes : *Montreuil-Bellay*

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Réimplantation des spécimens enlevés Mesures de protection réglementaires *RNR (en cours)*
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace *ENS, ZPS, MAEC*
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Suite sur papier libre *Voir les Rapports techniques déjà produits et transmis -*

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : *cf Rapports d'activité annuels*
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : *Rapports annuels et de bilan d'opérations*

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à *Saumur*
le *2/3/2012*
Votre signature *[Signature]*